décembre 2024

le lien °10

Le Tremblay-sur-Mauldre

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

Comme beaucoup de Français, nous nous sommes enthousiasmés pour l'organisation des Jeux Olympiques en France, mais aussi pour les performances de nos athlètes tricolores.

Le Tremblay-sur-Mauldre a eu la chance d'héberger, au château, l'équipe de France de cyclisme qui a totalisé neuf médailles dont trois en or dans les différentes disciplines.

Toutes les épreuves de cyclisme se sont déroulées à proximité : sur la colline d'Élancourt pour le VTT, au vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le BMX et les épreuves sur piste, à travers le département des Yvelines pour les courses sur route. Et donc dans notre village !

Françoise Chancel et les champions olympiques du BMX

Si certains d'entre vous pensent que le Tremblay est un village qui dort – je l'ai entendu dire –, je rappelle que de nombreuses associations proposent pour les jeunes, les adultes et les seniors des activités sportives (football, tennis, zen, yoga, gym, danse, modélisme trains et avions, tir à l'arc,...) et des activités manuelles telles le modelage, la peinture ou des cours de musique.

Tous les 15 jours, les seniors qui le souhaitent se retrouvent dans une des salles de l'Espace Salah Stétié, prêtée par la commune, pour papoter, jouer aux jeux de société, ou se rassembler autour d'un bon repas comme le couscous programmé en novembre.

J'ajouterai la programmation par la municipalité des Journées Blaise Cendrars, de concerts de musique ou de chants à la Volière ou dans l'église, et le salon Art-sur-Mauldre porté par AT2A.

Nous avons ouvert mi-octobre une bibliothèque accessible deux demi-journées par semaine et le CCAS propose régulièrement des soirées à thème, telle la soirée créole en octobre.

Quelle activité pour un village qui dort ! Et nous restons à votre écoute, si vous souhaitez soumettre d'autres activités.

Avec l'équipe municipale, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous nous retrouvons le vendredi 10 janvier 2025, 19h, pour les vœux.

Françoise Chancel, votre maire

MAIRIE

17, rue du Pavé - 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre
Tél. 01 34 87 82 64 • mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr
letremblaysurmauldre.fr
Panneau Pocket (application mobile)

Horaires d'ouverture au public

Lundi 10h - 12h
Mardi fermé
Mercredi 10h - 12h / 14h - 16h
Jeudi 14h - 18h
Vendredi 10h - 12h

Tout savoir sur la transition énergétique au Tremblay

À partir de 2021, d'importants travaux de réhabilitation de l'éclairage public ont été entrepris sur la commune.

Nous avons d'abord supprimé les luminaires routiers au sodium aux entrées du bourg, les projecteurs de la Place de l'Église, et les nombreuses « boules » interdites qui éclairaient dans toutes les directions.

Nous avons remplacé deux armoires électriques et installé des LED de qualité d'un blanc chaud dans les lanternes de style, en centre bourg et dans les rues secondaires, afin de mettre en place l'extinction totale nocturne.

Depuis 2023, la commune est accompagnée dans ce projet de rénovation par l'ALEC 78 (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), à laquelle nous avons demandé d'analyser en détail cette première phase de travaux, sur le plan financier et écologique.

Laissons la parole à Sébastien Mellé, son directeur :
Avec ces travaux, la commune a engagé une baisse très significative des consommations communales et une réduction des impacts sur la biodiversité. Ce projet a été financé aux trois quarts par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, la Région Île-de-France via 3 Budgets Participatifs votés par les habitants et les Franciliens, et le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (par l'intermédiaire du SEY, Syndicat d'Énergie des Yvelines).

RÉSULTATS EN 2023 :
• une consommation d'électricité réduite de 79 %
• pendant ce temps, le coût de l'énergie a été multiplié en moyenne par plus de 3
• et des travaux qui, les aides une fois déduites, n'ont coûté que 9 000 € à la commune !

Sans ces travaux, sans l'extinction nocturne, la commune aurait dépensé... 30 000 € de plus sur une année !

Avec plus de 30 000 € d'économies sur la facture d'éclairage public de 2023, la commune a déjà, ***en moins d'un an,*** *largement rentabilisé les travaux qui, une fois déduites les aides, n'ont coûté que 9 000 € à la commune. Le retour sur investissement a été de 4 mois...*

Consommations et dépenses de l'éclairage public

ET LES ÉMISSIONS DE CO_2 ?
L'objectif du Grenelle de l'Environnement est de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Au Tremblay, elles sont passées de plus de 7 tonnes en 2020 à 1 tonne et demie en 2023. Elles ont donc été ***divisées quasiment par 5.*** *Les objectifs du Grenelle de l'Environnement sont d'ores et déjà atteints.*

Émissions annuelles de CO_2 (en t CO_2)

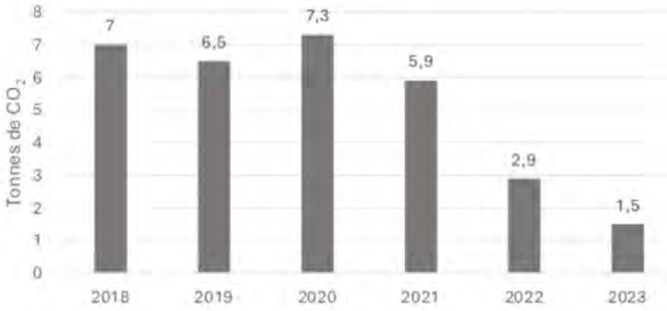

La commune tient à remercier, en plus des élu.e.s et du personnel impliqué, les partenaires extérieurs et notamment :
• le PNR de la haute Vallée de Chevreuse
• la Région Île-de-France via les Budgets Participatifs
• l'ALEC78 et ses Conseillers en Énergie Partagée
• la société Clever Énergie, pour son aide très sérieuse et ses tarifs extrêmement compétitifs
• l'APAVE
• le SEY

Sylvie Sohier

À suivre, dans le prochain Lien, les actions de la Commune en 2024, sur l'Éclairage Public et les Bâtiments.

état civil

Ils sont venus au monde
FREUND Adam 15/01/2024
GOURMELIN Bowie, Tom, Jérémy 08/02/2024
RENAUT Maelys, Laure, Marie, Manon 25/04/2024
Ils se sont mariés
BELGUITH Sabrine et SERMET Yanis le 28/09/2024
BOUET Gérard et BOTELLA Anne le 06/07/2024
DO CARMO Carme et PHILIPPE Valentin le 08/06/2024
KRÙGER Joanna et MALINOWSKI Artur le 20/04/2024
Ils nous ont quittés
DUTERTRE Michel, Gaston, Germain 21/02/2024
MOISSON Patrick 15/08/2024
LEMASSON Alain, Louis, Maurice 15/09/2024
CLEMENT Anny, Emilie, Ferdinande 06/10/2024

Permanences
France Rénov' de l'ALEC 78

Des réponses concrètes, neutres et gratuites pour un logement confortable et économe en énergie ! C'est possible lors de la **permanence de France Rénov' de l'ALEC 78 à la Mairie de la Queue-lez-Yvelines tous les mardis de 14h15 à 17h30,** en partenariat avec le PNR Haute Vallée de Chevreuse.

Comment puis-je économiser l'énergie dans mon logement ? Par quels travaux commencer ? Quels matériaux d'isolation choisir ? Comment bénéficier d'aides financières ? Comment comparer des devis ? ...

Les conseillers France Rénov' de l'ALEC 78 répondent à vos questions sur les travaux de rénovation énergétique à envisager, les matériaux, les technologies... qui peuvent être mis en œuvre afin que vous puissiez faire un choix éclairé en fonction de votre projet, de vos besoins, de vos préoccupations environnementales, de votre budget... Ils informent sur les aides financières disponibles MaPrimeRénov, CEE, EcoPTZ…

Prise de RDV auprès de l'ALEC 78 via le site internet :
https://www.alecsqy.org/renover-mon-logement/

ALEC 78, 7 bis avenue Paul Delouvrier
78180 Montigny-le-Bretonneux
tél. : 01 30 47 98 90 • mail : conseil@alec78.org

L'ALEC 78 prête gratuitement une caméra thermique infrarouge aux propriétaires habitant le PNR en période hivernale.

Accompagné par un conseiller France Rénov', vous pourrez ainsi identifier des points sensibles de l'isolation de votre logement puis projeter des travaux de rénovation dans l'objectif d'améliorer votre confort thermique, de réduire vos consommations d'énergie et maîtriser au mieux votre facture énergétique. Les murs de votre habitation n'auront donc plus de secret pour vous !

Réunion publique : la circulation projets d'aménagement

La circulation, sujet sensible s'il en est. Chaussées en courbe ou lignes droites trop longues, trottoirs trop étroits, voire inexistants, vitesse excessive, passage journalier de véhicules en hausse (en moyenne, de 3 500 à 4 000/jour ouvré dans les 2 sens de chaque axe entrant du village), etc. Les raison sont nombreuses de s'inquiéter pour sa sécurité, que l'on soit piéton ou cycliste, promeneur ou enfant se rendant à l'école.

L'équipe municipale a donc opté, comme elle l'a déjà fait pour d'autres sujets, pour la réunion publique afin d'entrer dans le détail des projets d'aménagements de quatre « points chauds ».

Quelque 160 personnes se sont rassemblées dans la Salle de la Volière pour assister à la présentation en images des premières étapes de réflexion de la municipalité, accompagnée par l'agence départementale Ingeniery 78.

L'équipe n'a eu de cesse de répéter que rien de ce qui était exposé dans le diaporama n'était fixé dans le marbre, invitant Tremblaysiennes et Tremblaysiens à donner, de vive voix ou par écrit, leur avis et détailler leur propositions pour une amélioration de la circulation donc de la sécurité dans notre commune, traversée par deux départementales qui se chevauchent au cœur du village.

Au cours du 1er trimestre 2025, l'équipe municipale rendra compte de ces propositions et des retours qu'elle en aura eus de ses partenaires que sont le département des Yvelines et Ingeniery78. Bien entendu, les travaux d'aménagement ne pourront être réalisés que par étapes successives. Dans un premier temps, la mairie procédera au marquage au sol de la « zone 30 » et à la clarification des panneaux existants, qui peuvent prêter à confusion.

Jacques Fournier

SYSTÈME DE VIDÉOSURVEILLANCE PAR LES PARTICULIERS : **LES RÈGLES**

La vidéoprotection désigne le système par caméra(s) destiné à la protection des personnes et des biens sur le domaine public.
La vidéosurveillance désigne le même système destiné à protéger les personnes et leurs biens privés.

Concernant la vidéosurveillance, que dit la loi ?

Les textes à consulter (disponibles sur internet via France Connect)

- Article 9 du Code Civil (Dommages et Intérêts)
- Article 226-1 du Code Pénal (enregistrement de l'image d'une personne à son insu)
- Article 116 et suivants de la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978
- Articles 49, 105,119 de la Loi Informatique et Libertés (droit d'accès aux enregistrements qui concerne la ou les personnes et le contrôle de l'effacement dans un délai maximal de 30 jours).

Un particulier peut se protéger ainsi que ses biens via un système de caméra(s) à condition que celui-ci respecte les garanties suivantes :

- Justification : il faut donner un motif de sécurité.
- Respect de la vie privée : la loi protège le public amené à entrer dans le champ d'une caméra : passants, visiteurs, proches voisins, professionnels. En aucun cas il n'est possible de filmer la voie publique ou la propriété des voisins.
- Information : les personnes susceptibles d'êtres filmées doivent être informées de l'existence du dispositif (affichage du système).

Jean-Pierre Boucher

LES CLÔTURES

Les clôtures, ainsi que les portails et portillons, sont soumis à déclaration préalable et doivent toujours être en harmonie et en continuité avec le bâti qu'elles accompagnent, ainsi qu'avec le paysage environnant.

Il est prescrit dans ce qui suit plusieurs types de clôtures, adaptés en règle générale à leur situation.

- La hauteur des piliers est limitée à 2 m.
- La hauteur des clôtures de tout type est limitée à 1,80 m. Toutefois, une hauteur différente pourra être exigée afin de s'harmoniser avec une clôture existante.
- L'emploi en clôture de matériaux hétéroclites ou disparates est interdit.
- L'emploi de plaques de béton est limité à 0,5 m de hauteur.
- Les finitions blanches et brillantes sont interdites.
- Tout type de brise vue artificiel est interdit.

Les clôtures et murs anciens repérés au règlement graphique doivent être conservés.
Les boîtes aux lettres de même que les compteurs électriques et de gaz doivent être intégrés au droit du portail.

Exemples d'intégration

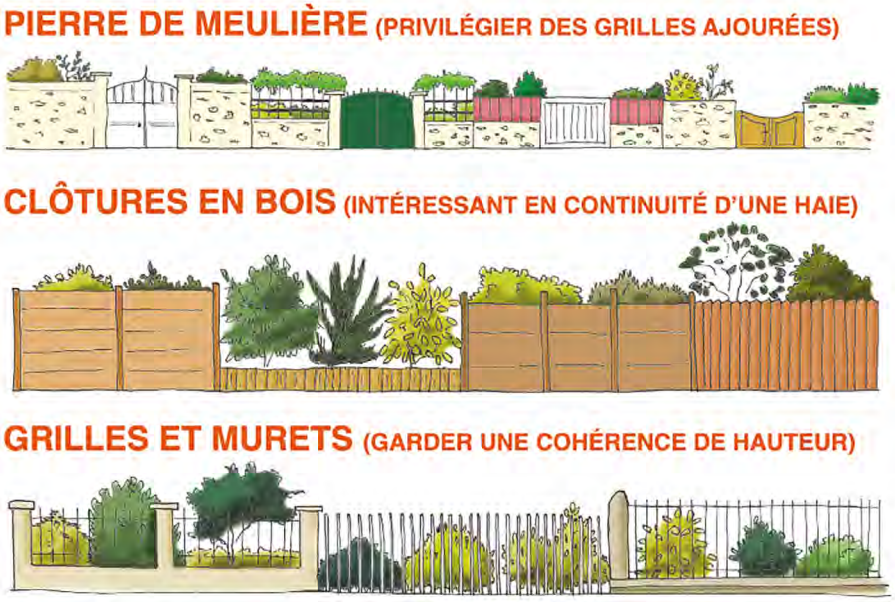

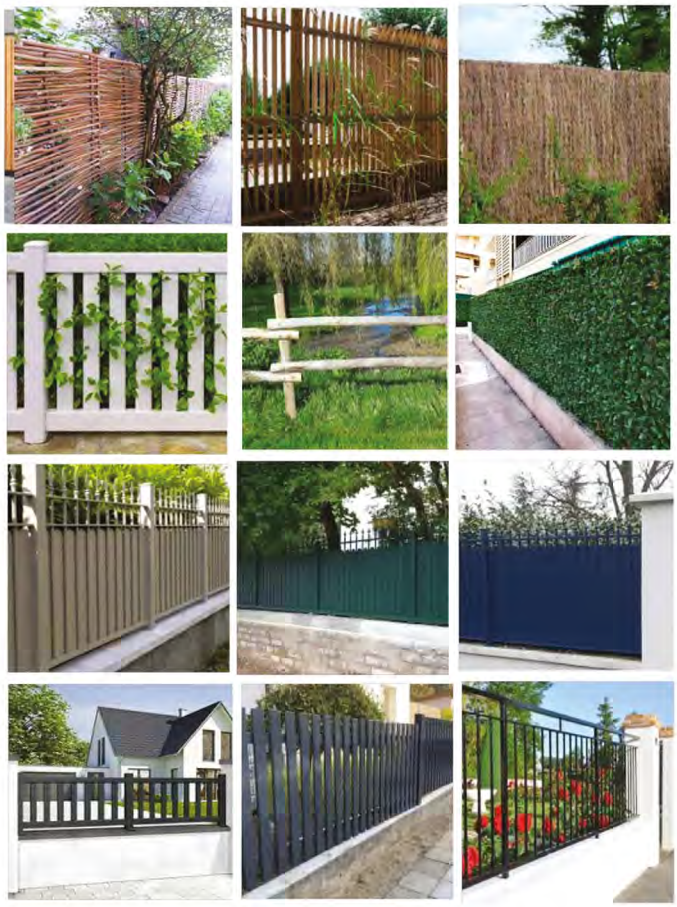

Quelques exemples

En limite sur la voie publique, ainsi qu'en limite séparative avec une autre propriété, les types de traitements suivants sont autorisés

- ZONE UA : mur plein maçonné enduit ou bien réalisé en pierre de pays (meulière), d'une hauteur maximale de 1,80 m, enduit à la chaux et sable de Fontainebleau.
- Zone UB : mur plein maçonné enduit ou bien réalisé en pierre de pays (meulière), d'une hauteur maximale de 1,60 m, enduit à la chaux et sable de Fontainebleau.
- Muret enduit ou réalisé en pierre de pays (meulière), d'une hauteur maximale de 0,80 m par rapport à la rue. Ce muret peut être un mur bahut, surmonté d'un ouvrage à claire-voie non plein, d'un barreautage en fer forgé vertical simple, de lisses peintes. Il peut être doublé d'une haie arbustive d'essences locales. Voir les références via le QRcode CAUE 78 joint.
- Aucune clôture.
- Les clôtures pourront également être constituées d'un grillage sans élément maçonné au maillage de 10 cm x 10 cm doublé d'une haie vive, et respectant les préconisations des annexes 4, 5 et 7 du PLU.

Cette haie doit être taillée de façon à ce qu'en aucun cas, elle n'empiète sur de domaine public.

- Tout type de brise vue artificiel est interdit.

Quelques exemples

En limite séparative avec un espace agricole ou naturel, les types de traitements suivants sont autorisés :

- Haie arbustive composée d'un minimum de 6 essences locales, doublée ou non d'un grillage de couleur sombre, qui devra alors comprendre suffisamment de perméabilité pour laisser passer la petite faune.
- Clôture « vivante » : végétaux tressés ou palissés, etc.
- Aucune clôture.
- Tout type de brise vue artificiel est interdit.

Végétalisation de clôtures

Grillage simple torsion support de plantes grimpantes

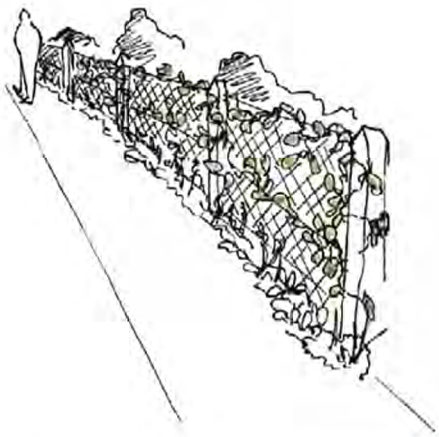

La végétation va petit à petit créer un **filtre visuel** en se développant sur l'entièreté du grillage.

Mur support de plantes grimpantes

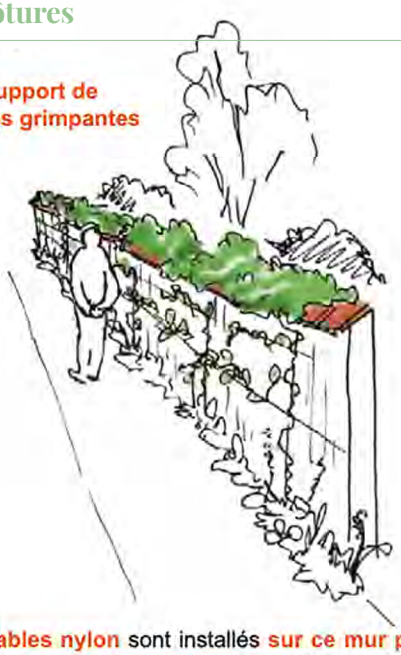

Des **cables nylon** sont installés **sur ce mur pour guider les plantes grimpantes**. Nécessite de travailler également le pied de mur.

Haies non mitoyennes

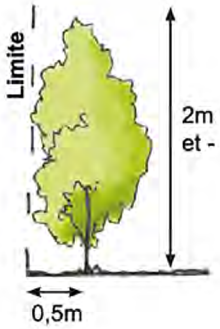

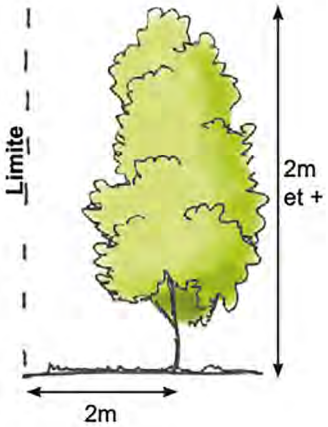

Catherine Denoyelle

FLASHEZ le QRcode pour approfondir le sujet

illustrations © CAUE78 H. DECOUX - Paysagiste conseiller D.E

Les JO au Tremblay !

Le 3 août restera pour beaucoup une date mémorable : les Jeux olympiques sont passés au Tremblay ! L'équipe municipale s'est très tôt déclarée favorable au passage de l'épreuve cycliste hommes et a collaboré étroitement avec les services du CIO et du Département à la préparation de l'événement et avec la brigade de Gendarmerie à sa sécurisation.

C'est en effet le samedi 3 août que l'épreuve a traversé de part en part notre village. Certes, l'événement en soi n'a duré que quelques minutes, entre le passage éclair des coureurs échappés et celui de la queue du peloton. Mais ces quelques minutes furent l'occasion d'une ferveur collective joyeuse et bon enfant qui est à ajouter à celle qui a animé la France pendant tout l'été. D'autant que nombre des représentantes et représentants de l'équipe de France cycliste, hébergés sur toute la durée de l'épreuve au château, ont rejoint le public qui n'a pas manqué l'occasion de demander qui un autographe, qui un selfie. La fête s'est prolongée dans le Jardin de la Volière où le public était invité à venir prendre son pique-nique tiré du sac, tout en jetant un œil sur la suite de la course sur l'écran monté dans la salle de la Volière.

JF

4e Art-sur-Mauldre

Plus de 200 personnes ont pris le temps de venir visiter l'exposition des 17 artistes réuni.es salle de la Volière par Brigitte Szpiro, dans le cadre de la 3e édition d'Art-sur-Mauldre, une manifestation portée par l'association AT2A avec le soutien logistique de la commune.

Peinture, dessins et photographies ont séduit, étonné, intrigué un public appelé à choisir son œuvre préférée parmi la cinquantaine accrochées aux cimaises. C'est une peinture de **Philippe Clerempuy** qui a été désignée.

Le vendredi, ce sont les enfants de l'école La Fermette qui ont fait leur choix qui s'est majoritairement porté sur une œuvre peinte de **Ghislaine Dreyfus.**

Rendez-vous est déjà pris pour la 4e édition d'Art-sur-Mauldre, du 10 au 12 octobre 2025.

JF

Le Cèdre : une bibliothèque au Tremblay

Elle était inscrite dans notre programme. Elle est là. La bibliothèque municipale du Tremblay-sur-Mauldre a été inaugurée le samedi 12 octobre, en présence de nombreuses et nombreux habitants et d'élu.es, dont Pauline Winocour-Lefevre, conseillère départementale, et Sylvain Durand, maire de Villiers-Saint-Frédéric.

L'ambiance était à la fête, avec l'intervention pour l'accueil du guitariste Olivier Teboul et du saxophoniste Jacques de Lignières, puis en continu de la flûtiste Laure Warnery et du guitariste Pierre-Antoine Charnay qui ponctuaient les lectures en déambulation données par Claude Motchidlover et trois membres du collectif Contes en Bande, venus d'Elancourt.

Le public, un verre à la main, a pu découvrir ce nouvel lieu municipal.

Implantée dans l'ancienne salle informatique de l'espace Salah Stétié, le Cèdre, arbre symbole du pays d'origine du poète-diplomate tremblaysien disparu en 2020, propose la découverte du fonds constitué par la municipalité : ouvrages achetés, donnés. Ou prêtés par des bibliothèques puisque le Cèdre est en effet une des 15 bibliothèques ou points-lecture du Réseau Au Fil des Pages 78. Créé en 2011, ce réseau facilite la circulation des ouvrages : vous les réservez (gratuitement après inscription pour les personnes vivant ou travaillant dans une des 15 communes) parmi les quelque 110 000 titres disponibles sur le site internet et les retirez dans votre bibliothèque après le passage, tous les mercredis matin, de la navette. Empruntés dans une des 15 bibliothèques, vous pouvez les déposer dans n'importe laquelle des 14 autres.

Ouverte au public dès le mercredi suivant, la fréquentation des premiers jours a déjà fait la preuve de l'attente dont la bibliothèque faisait l'objet. En effet, lectrices et lecteurs, petits et grands, sont venus déjà nombreux pour découvrir notre fonds d'ouvrages qui est aussi le vôtre.

Notre bibliothèque ne peut fonctionner que grâce à l'engagement de bénévoles qui ont aidé à sa mise en place et participent à son fonctionnement (rangement, préparation des ouvrages, mise en rayon, etc.). et les bénévoles vous accueillent et vous renseignent aux heures d'ouverture.

Des animations sont prévues pour que ce lieu soit un espace d'échanges et de vie dans notre commune. Nous ne manquerons pas de vous tenir informer via l'application Panneau Pocket et par voie d'affichage.

JF

La bibliothèque Le Cèdre
Espace Salah Stétié • Jardin de la Volière
Ouverture au public :
le mercredi de 15h à 17h
et le samedi de 10h à 12h.

Pour découvrir le catalogue du réseau et toutes les informations concernant les 15 bibliothèques :
Site internet : aufildespages78.biblixnet.net
Tél. : 01 34 87 82 64

Soutien et promotion du livre du Yolin, la spécialité culinaire des Yvelines

Le 17 juin dernier, le livre de recettes *Le Yolin, la spécialité culinaire des Yvelines,* préfacé par la chanteuse Sheila, a été publié.
Ce livre rassemble 259 recettes gagnantes du concours du Yolin, représentant chaque commune des Yvelines, y compris la vôtre.
La recette de base est simple : farine, œufs, lait, et au moins trois produits locaux des Yvelines.
Le livre est en vente à 19,90 € sur www.le-yolin.fr et dans les magasins Cultura du département, avec 5 € reversés aux Restos du Cœur 78 pour chaque exemplaire vendu.

Votre soutien contribuera à la mise en valeur de notre patrimoine local et à une action solidaire.

Laurent Trochain, Président de l'association E.A.T

Retrouvez tous les producteurs, éleveurs et artisans des Yvelines sur : www.le-yolin.fr

Comment dit-on AT2A en anglais ?

Un stage "Duo anglais et peinture" a été organisé espace Salah Stetié au mois d'octobre.

Au programme : le matin, apprentissage de l'anglais avec Marianne Loedel sur le thème d'Halloween ; l'après-midi, atelier peinture avec Brigitte Szpiro pour une restitution sur toile des thèmes étudiés le matin.

Une Fête de la Musique partagée

Le jeudi 20 juin, veille de la date officielle de la Fête de la Musique, la municipalité a proposé une animation avec les guitares Olivier Teboul et Olivier Desnos. Les élèves de GS-CP de Mme Vieira, de l'école de la Fermette, se sont joints au groupe de seniors dans le cadre d'un échange transgénérationnel. Les deux artistes ont offert ainsi une heure de musique et de chansons, très appréciés par toutes les générations.

JF

"Ça s'est passé au Tremblay" Centre de loisirs • Parcours d'obstacles : jeux d'antan dans le Jardin de la Volière • Saint

Le 19e siècle du Tremblay

Dans le lien n°9 (mai 2024), nous annoncions la publication du livre d'Anne Prettre : "Le long 19e siècle d'Île-de-France : Le Tremblay-sur-Mauldre 1789-1914". Un remarquable travail de recherche sur l'évolution de notre village sur ce long siècle de 125 ans.

Le 20 septembre, dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, à la demande de la municipalité, Anne Prettre a présenté son ouvrage à un public de 40 personnes réunies dans la salle du Conseil. Si quelques Tremblaysiennes et Tremblaysiens connaissaient déjà l'histoire de leur village, les informations détaillées glanées et collectées par Anne Prettre, les anecdotes savoureuses sur tel ou tel personnage ayant vécu au Tremblay, ont attisé la curiosité de toutes et de tous. Un beau succès qui appelle à une suite : à quand l'histoire du Tremblay au fil du 20e siècle ?

JF

L'ouvrage d'Anne Prettre est disponible à la mairie (10 €) au profit de l'association " Entre 2 Rives" et peut être emprunté à la bibliothèque Le Cèdre.

Les Mesnographies : la photo en grand !

En juin et juillet, le festival Les Mesnographies propose dans diverses communes autour des Mesnuls de découvrir, en extérieur, quelques photographies dues à des artistes d'aujourd'hui, du monde entier. Cette année, le Tremblay-sur-Mauldre a accueilli quelques-unes de ces photographies sur bâche dans la Cour commune.

CCAS : activités du 4e trimestre 2024 / Les RDV du Jeudi

12 septembre : reprise de l'activité avec une journée à Rouen pour 42 personnes.
Après le grand tour commenté du port, visite de la cathédrale dont le clocher culmine à 151 mètres. Puis savoureux déjeuner au restaurant La Walsheim suivi de la découverte en petit train touristique du centre-ville en grande partie réservé aux piétons, avant que chacune et chacun s'adonne au shopping ou à l'activité de son choix. Retour au Tremblay vers 19h de cette très belle journée conviviale.

Du 8 au 20 octobre, voyage au Cambodge (Phnom-Penh et les temples d'Angkor) et au Vietnam sur le Mékong et sur les traces de Marguerite Duras.

Tous les jeudis des semaines impaires, à partir de 14h30 : activités jeux et papotages dans la salle de dessin de l'Espace Salah Stétié.

Et jeudi 21 novembre, nous avons partagé un couscous royal, avec le concours de l'épicerie du Tremblay.

Pour clôturer l'année le CCAS a organisé samedi 30 novembre le repas des seniors qui avaient comme tous les ans, le choix entre le repas ou le panier garni. Ce repas a eu lieu à la maison Jean Monnet à Bazoches.

Ce superbe moment convivial s'est terminé par une visite du rez-de-chaussée de la maison Jean Monnet pour celles et ceux qui le souhaitaient.

Gilles : concours de vélos décorés sur la place de l'école • Découverte musicale animée par Pierre, professeur de musique.

Soirée créole

Le 5 octobre s'est déroulée à la salle de la Volière, une soirée créole, histoire de poursuivre de manière festive et exotique cette période automnale dans laquelle nous venions de rentrer.

Les convives ont voyagé des Antilles à l'océan Indien grâce au colombo et au carry de poulet qui étaient proposés. Cette soirée haute en couleur était animée par un DJ qui a ouvert la soirée dansante par un jeu qui a emmené de nombreux danseurs sur la piste grâce à un jeu couronnant les meilleurs duos.

Ci-dessous deux témoignages qui nous donnent envie de continuer.
Merci à tous et Rdv en 2025 pour de nouveaux moments de partage et festif.

" Nous tenions à vous remercier pour cette très agréable soirée samedi. Nous savons le temps et l'énergie que cela demande.
Nous avons passé un très bon moment. Nous avons pu discuter autour d'un planteur délicieux, rire, encourager et féliciter les danseurs." M. L.

"Je tenais à vous remercier pour nous avoir accueillis ma femme et moi à cette superbe soirée créole qu'on a trouvé excellente, une très bonne ambiance, un bon repas et de la super musique." E.V.

Hélène Jean-Baptiste

Club de tennis convivial à taille humaine privilégiant l'inclusion par un prix d'adhésion modique. Remise en état progressive des courts avec, comme premier investissement, le changement des filets !
A bientôt sur les courts.

Contact : QR Code
Formulaire d'inscription du tennis club.

Une année 2024 réussie pour l'AMCF

Nous vous le disions en début d'année, l'année 2024 risquait d'être prometteuse pour l'AMCF. Et bien, nous avions raison d'être optimistes !

Cette année nous a permis de bien avancer sur la construction du réseau du club. Les tests de chacun des modules du réseau se sont révélés concluants. Nous avons pu tester toute l'électronique et l'informatique qui nous permet aujourd'hui de piloter ce réseau de 8,30 x 2 m et cela via le dispositif de commande numérique développé par nos soins. La technologie employée est innovante et le fait que nous ayons réussi à la mettre en œuvre a été salué par les experts du domaine. C'est ainsi que nous avons été invités à participer à une vidéo sur Youtube animée par un pro du sujet, j'ai nommé Marc Blanchard.

Comme chaque année, nous étions présents à la fête de la Saint Gilles et au Marché de Noël du Tremblay-sur-Mauldre, l'occasion pour nous d'installer le réseau du club dans sa totalité, de faire circuler les trains, mais aussi de mettre en évidence, malheureusement, notre manque cruel de disposer d'un local dédié (2h30 d'installation !).

Suite à un tournage vidéo réalisé en mai au sein du parc France Miniature, la direction du parc nous a invité à participer aux Journées Européennes du Patrimoine aux côtés des modélistes du parc. Une très belle expérience et le début d'un partenariat prometteur.

En novembre, nous avons été reçus par les élus de la commune d'Élancourt dans la perspective d'organiser un salon du modélisme en 2025. Eh oui, ce genre d'opération se prépare bien à l'avance si on veut remplir 1 200 m² d'exposition...

Enfin, notre visibilité sur internet ne cesse de croître pour notre plus grande satisfaction. Nous avons notamment été sollicités dans le cadre de demandes d'évaluation et d'aide à la vente de collections de trains. C'est ainsi que nous avons dû évaluer 1 200 modèles réduits très récemment à la demande d'un particulier !

Jean-Pierre Osset, Président de l'AMCF

Fête de l'école avec une cohésion parents enfants avec les jeux d'antan... le carnaval, halloween...

AIPETM

Chers Tremblaysiens, chères Tremblaysiennes,

Quelques mots pour vous parler de l'AIPETM, l'Association Indépendante des Parents d'Élèves du Tremblay-sur-Mauldre.

Cette association à but non lucratif loi 1901 offre depuis de nombreuses années son aide à l'équipe pédagogique de notre école La Fermette au travers d'évènements pour le plaisir des petits et des grands.

Ces évènements nous permettent d'accumuler des recettes qui viennent aider l'équipe pédagogique à concrétiser des projets tel que classes de mer, stage cirque, sorties pédagogiques diverses et autres projets à venir.

Pour cette nouvelle année scolaire 2024 - 2025, le bureau de l'Association a eu la surprise de voir ses effectifs grossir avec de nouveaux entrants « néo-tremblaysiens » plein d'une belle énergie.

Le jeudi 31 octobre, nous avons organisé la fête d'Halloween : les enfants déguisés ont pu jeter des sorts et apporter de la joie dans tout le village. S'en est suivi un pot convivial et chaleureux ouvert à tous Salle Blaise Cendrars.

L'ARCB nous a fait l'honneur de nous inviter à les rejoindre en tant qu'exposant pour un stand crêpes et vin chaud lors du Marché de Noël 2024 du dimanche 24 novembre et nous les remercions chaudement.

Nous aiderons également les maîtresses de l'école et leur équipe dans l'organisation de la fête de Noël qui se déroulera le samedi 14 décembre à la Volière. Un spectacle proposé par les enfants sera suivi de différentes ventes d'objets qu'ils ont personnalisés. Sont prévus des stands « miam miam » et « glou glou » sucrés et salés avec notre traditionnel tartiflette (la meilleure des Yvelines !).

À vos agenda pour 2024-25 car l'AIPETM vous prévoit encore quelques surprises avec notamment :

- **le samedi 21 décembre :** le stand vin chaud, chocolat chaud, crêpes et pop corn pour la séance de cinéma « Retour vers le futur »
- **le samedi 8 mars :** le Carnaval
- **le dimanche 13 avril :** notre loto annuel
- **et le samedi 28 juin :** la kermesse de la fête de fin d'année, l'évènement que tous les enfants attendent le plus car il est aussi synonyme de vacances.

L'ensemble du bureau de l'AIPETM se tient à votre disposition (aipetm@protonmail.com) si vous avez la moindre idée ou des commentaires à partager. Au plaisir de vous retrouver sur nos prochains évènements.

Matthieu Talbot, Président de l'AIPETM

L'ARCB anime le village

La Tremblaysienne

Le 1er septembre, pour sa 6e édition, la Tremblaysienne, organisée par l'ARCB, a quitté le stade pour rejoindre les autres associations au cœur du village, pour un départ devant la mairie. Malgré les fortes pluies des jours précédents et un terrain particulièrement difficile, ce sont plus de 150 participants qui ont couru 7 ou 12 km dans la bonne humeur.

Et cette année encore, les Tremblaysiens sont à l'honneur. Fidèles au poste depuis la première édition en 2019 et habitués du podium, Sabine et Guillaume ont en effet fini premiers du 12 km, pour les catégories femmes et hommes. On félicite également Enzo, jeune Tremblaysien de 17 ans, qui participait à sa première course. Bravo à eux, et merci !

Autre nouveauté cette année, la marche de 10 km avec défi photos a remporté un franc succès avec plus de 40 participants. On remercie chaleureusement Anne-Laure, Étienne et JP, de l'association des parents d'élèves, de nous avoir préparé ce jeu de piste truffé de pièges, et même si aucune équipe n'a réussi à remettre les photos dans l'ordre, toutes ont pris grand plaisir à (re)découvrir nos jolis bois.

Marché de Noël

On ne va pas faire les modestes : oui, nous sommes très fiers de notre marché ! Cette quatrième édition a coché toutes les cases :

- 35 exposants triés sur le volet qui vous ont proposé ce que l'on trouve de mieux en artisanat et en gastronomie locale ;
- Des animations choisies avec soin pour le plus grand plaisir des grands et des petits : un sculpteur de ballons qui partage ses secrets, un dresseur de bulles magicien, un labo photo digne d'un pro, et un chef étoilé de chez nous ;
- Une offre de restauration pour tous les goûts qui a enchanté les papilles ;
- Et même la météo qui était au rendez-vous !

Un grand merci encore une fois à l'association des parents d'élèves qui a largement contribué à la réussite de cette journée ; à Thierry et Daniel pour leurs magnifiques décorations de Noël, et à Laurent Trochain qui, en plus de nous faire le plaisir de sa présence, a partagé son carnet d'adresses pour vous faire découvrir les producteurs locaux avec lesquels il travaille.

Vous avez aimé un artisan et vous souhaitez le retrouver sur un autre marché ou vous voulez organiser une animation ballons pour l'anniversaire des enfants ? Nous vous communiquons les coordonnées.

Vous avez acheté du champagne et/ou vous souhaitez en commander ? Contactez-nous pour une commande groupée.

Arcb78490@gmail.com

Remerciements

On ne le répétera jamais assez, toutes ces animations et actions au fil de l'année ne seraient rien sans les bénévoles. De l'installation des tables et des structures la veille au démontage et au ménage en fin de journée, en passant par la signalisation, l'accueil, le parking, la sono..., ce sont plus de 30 bénévoles qui répondent présents toute l'année.

Merci également aux associations tremblaysiennes avec lesquelles nous travaillons conjointement pour l'animation du village, à nos partenaires et sponsors, et plus particulièrement à BD Line, HCP Prestige, le Numéro 3, Les Plants Bio de Marie-France et bien sûr à la municipalité du Tremblay qui met à notre disposition tous les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires.

Marianne Loedel, Présidente de l'ARCB

Toute l'équipe de l'ARCB vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Agenda 2024 - 2025

Samedi 14 décembre 11h - Fête de Noël des enfants de l'école - Salle de la Volière

Samedi 21 décembre Cinéma "Retour vers le futur", avec le Département des Yvelines Salle de la Volière - entrée libre

Vendredi 10 janvier 19h - Vœux de l'équipe municipale - Salle de la Volière

Samedi 18 janvier 18h30 - Concert de l'an nouveau par "Les Chœurs de la Pléiade" Participation au chapeau - entrée libre

Messes au Tremblay les samedis 18h30

14 décembre 2024
18 janvier 2025
22 février 2025
29 mars 2025

Maquette Chloé Chalmel • **Impression** Agence Créatis • Imprimé sur papier 100 % de fibres recyclées. IMPRIM'VERT • **Directrice de la publication** Françoise Chancel • **Rédaction** Équipe Municipale